

Le réseau urbain hiérarchisé, base de l'aménagement du territoire et du développement économique

Assouplissement du système et possibilités de dynamisme ⁽¹⁾

par J.A. SPORCK

Professeur à l'Université de Liège
Chaire de Géographie Economique

I. — TRANSCENDANCE VIS-À-VIS DU NIVEAU MOYEN PAR LA SPÉCIALISATION

Rien ne serait plus regrettable et plus « inhumain » que de vouloir enfermer une fois pour toutes la répartition de la population urbaine dans un système figé, en un réseau et en une hiérarchie définitivement mis au point.

En premier lieu, il est bien certain que les taux de croissance inévitablement différents d'une ville à l'autre tendront à modifier la pyramide hiérarchique dans un sens ou dans un autre, quels que soient les efforts d'aménagement et de géographie volontaire qui soient entrepris.

Mais il nous semble qu'un aspect complémentaire par rapport au système proposé doit absolument aussi être recherché et *développé* ; c'est celui de la *spécialisation* des villes dans certains domaines.

Cette (ou ces) spécialisation(s) déjà existante(s) ou à créer doit viser à faire sortir la ville de son niveau moyen et à l'amener dans ce (ou ces) domaine(s) à jouer un rôle à un échelon spatial beaucoup plus vaste que celui qui est généralement le sien pour les autres activités ou fonctions.

Or, il est toujours possible de se spécialiser dans un domaine ou de valoriser davantage une spécialisation déjà existante.

(1) Cette « suite » n'était pas prévue lors de la publication du premier article paru dans le *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n° 4, 4^e année, décembre 1968, pp. 41-47. Depuis lors nos réflexions nous ont conduit à rechercher les faiblesses du système proposé et à y porter remède. Il en est résulté les réflexions et propositions livrées ici, en espérant qu'elles donneront lieu à remarques, critiques et suggestions. Nous suggérons aux lecteurs qui n'ont pas lu l'article précédent de bien vouloir commencer par en prendre connaissance avant d'entreprendre la lecture de cette « suite ».

Les spécialisations à caractère permanent sont évidemment les plus intéressantes, mais les spécialités correspondant à des manifestations occasionnelles ne sont pas à dédaigner non plus et peuvent avoir des effets indirects multiples non négligeables.

Les spécialisations permanentes. — Elles peuvent concerner soit des activités artisanales ou industrielles, soit des fonctions du secteur tertiaire.

Il peut aussi bien s'agir des coutelleries de Solingen que des andouilles de Vire ou des dentelles de Bruges.

Mais de plus en plus, c'est dans le domaine des fonctions urbaines et de l'extension plus grande de leur rayonnement que de telles spécialités peuvent et doivent être recherchées.

Dans le domaine des loisirs, je voudrais citer le cas du Théâtre de Verviers, qui dans le cadre d'organisation du Théâtre de Wallonie s'est vu attribuer une spécialisation pour l'opérette.

Grâce à cette spécialisation, la troupe de Verviers vient donner des spectacles fort appréciés à Liège, mais de plus pour les spectateurs amateurs de ce genre de représentation le programme du Théâtre de Verviers offre un plus grand nombre de pièces que celui de Liège. Il devient donc logique pour les Liégeois d'aller à Verviers pour assister à ces représentations. Or, précédemment, il paraissait invraisemblable d'aller au spectacle au départ d'une ville importante vers une ville plus secondaire. Et même encore maintenant, certains de mes amis qui se rendent régulièrement à Verviers pour assister aux opérettes sont encore considérés à Verviers comme des exceptions et font figure de pionniers que l'on est fier de voir venir depuis la Métropole régionale.

Des spécialisations peuvent aussi être fort intéressantes dans certaines branches de l'équipement scolaire, notamment technique, tant en rapport avec des activités existantes qu'à développer.

Nous voudrions profiter de cet exemple pour rappeler que cette spécialisation destinée à faire jouer à une ville un rôle à un niveau plus élevé, doit aussi être recherchée pour les centres secondaires au sein des grandes agglomérations.

C'est ainsi que dans l'Agglomération liégeoise les pôles secondaires de Seraing à l'amont et de Herstal à l'aval possèdent des écoles techniques non seulement au niveau du secondaire supérieur qui intéressent surtout leurs zones respectives d'influence, mais ont également des sections d'ingénieurs techniciens — donc d'enseignement supérieur — dont le

recrutement est de ce fait très largement réparti dans toute la province de Liège, voire au-delà.

Des spécialisations intéressantes peuvent être recherchées ou développées dans le domaine culturel : musées, théâtres, etc. Des équipements sanitaires spécialisés en gériatrie, psychiatrie etc..., sans oublier les cures et le thermalisme de certaines villes d'eau, sont autant de fonctions capables de permettre à des centres de jouer un rôle à un niveau élevé avec rayonnement sur un territoire beaucoup plus vaste que dans les autres fonctions. N'oublions pas non plus que ces spécialisations se traduisent généralement par des emplois supplémentaires d'autant plus intéressants qu'ils comprendront un pourcentage assez élevé de cadres de niveau plus ou moins élevé du fait même de la spécialisation.

Les centres de recherche très spécialisés sont parmi les équipements qui paraissent particulièrement intéressants à implanter. Le cas de la petite ville de Lannion, en Bretagne, où est installé en décentralisation le C.N.E.T. (Centre National d'Etudes des Télécommunications), nous paraît être un exemple remarquable.

Ce centre, avec son « Radôme » (2) de Pleumeur Bodou, connu de tous en Europe, a non seulement amené près d'un millier d'emplois directs, mais a déterminé l'implantation dans la zone industrielle de cette ville de plusieurs usines de l'industrie électronique qui ont dès à présent abouti à la création de 2.300 emplois. Il est pratiquement certain que l'avenir verra encore se réaliser d'autres créations d'usines et des développements des entreprises implantées, ce qui conduira par les emplois créés, à une montée de la population de la ville, voire à un passage de celle-ci à un niveau supérieur dans la hiérarchie urbaine.

Les villes les plus influencées par la spécialisation sont certainement les villes touristiques, surtout balnéaires, les villes d'eau, les ports, les villes marchés.

Certaines d'entre elles sont même presque dépourvues d'Hinterland « normal ». C'est le cas par exemple de la ville de Spa qui apparaît comme en excès dans le réseau urbain régional, mais qui dans le domaine de sa spécialité retrouve à l'heure actuelle, avec son second souffle, un rayonnement national et même international surtout vis-à-vis de l'Allemagne et des Pays-Bas.

(2) Antenne spéciale (sous voûte gonflée) pour la captation des émissions retransmises par satellites.

La spécialisation par manifestations momentanées ou occasionnelles. — Il est certain que ces spécialisations sont moins importantes sur le plan des emplois qui en résultent, mais leurs effets indirects peuvent être considérables

Il s'agit en effet généralement de spécialisations qui prennent une importance telle qu'elles atteignent à la renommée internationale. De ce fait, elles constituent pour la ville qui en est le siège, un élément de renommée qui peut être profitable dans bien d'autres domaines.

Rappelons quelques cas typiques.

La ville de Binche est internationalement connue pour son carnaval et ses « Gilles » avec leurs coiffes aux plumes magnifiques. Cette manifestation ne porte que sur trois jours mais elle fait connaître cette ville qui autrement risquerait d'être inconnue comme tant d'autres de même importance qu'elle.

D'autre part, notre élève-assistante M^{lle} F. Ferauge, qui étudie cette ville pour son mémoire de licence, nous signalait que sur la place de Binche des cafés très, très grands ne se justifient que par l'importance de la clientèle de ces journées pourtant peu nombreuses (3).

Les festivals permettent aussi à certaines villes pourtant relativement secondaires d'atteindre à la renommée internationale voire mondiale, comme c'est le cas pour Bayreuth, et à un niveau encore très remarquable pour de plus en plus de villes.

Certaines manifestations sportives, comme les vingt-quatre heures du Mans, ont aussi des effets importants même directs et de plus elles permettent à cette ville et à son homologue des U.S.A., Indianapolis, d'être connues, ce qui peut faciliter l'implantation d'industries, notamment celles qui désirent voir leurs productions associées à un nom de ville célèbre.

Les exemples choisis sont évidemment destinés à frapper, mais il est bien certain qu'à des échelles diverses les spécialisations urbaines possibles sont très nombreuses et que toute ville qui veut faire preuve d'imagination peut trouver dans son cadre physique, dans son histoire, dans ses traditions, dans ses activités voire dans ses loisirs ou sa culture, des spécialisations à développer pour parvenir à se hisser à un niveau plus élevé de rayonnement et de renommée et y gagner souvent aussi un nombre plus important d'emplois supplémentaires.

(3) En Amérique du Nord, le carnaval de la ville de Québec est également célèbre et attire des dizaines de milliers de visiteurs, y compris de très nombreux touristes américains.

Rappelons aussi que ces spécialités provoquent des flux de circulation, notamment des grandes villes vers les petites, donc de sens inverse par rapport aux flux dominants, et que de ce fait, ils sont particulièrement intéressants, car ils peuvent contribuer à écrêter les pointes de trafic et à améliorer la rentabilité des transports en commun en apportant une certaine clientèle aux trains et bus les plus vides.

II. — LES DÉFORMATIONS DES MAILLES DU RÉSEAU URBAIN : LEURS CAUSES, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SIGNIFICATIONS

1°) *Le cas des axes de développement.* — Certaines directions privilégiées donnent lieu à un développement urbain particulièrement intense : grandes vallées ou dépressions, côtes maritimes ou lacustres, bassins miniers, zones de contact Montagne-Plaine, etc...

Dans de tels cas : Ruhr, sillon Sambre-Meuse, Mégalopole de la côte N-E des Etats-Unis, etc..., on voit apparaître des successions de villes importantes appartenant au même niveau ou en tous cas aux niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine.

Dans ces cas, les zones de rayonnement effectives de ces villes s'établissent suivant des polygones allongés perpendiculairement à l'axe du développement intense avec néanmoins une tendance à la réduction de la surface drainée, mais cette diminution est généralement plus que compensée par les densités plus fortes de population le long de l'axe lui-même et souvent aussi de part et d'autre de celui-ci jusqu'à une certaine distance.

En fait le principe du réseau hiérarchique n'y est pas remis en cause, il y a tout au plus des déformations géographiquement très logiques.

Le nombre de centres de niveaux inférieurs dépendant de ces villes est souvent aussi moins important, mais le volume global de population intéressé est au contraire souvent plus important que dans les régions moins densément occupées, ce qui est à la fois logique et favorable.

Lorsque l'occupation devient très intense, elle conduit à la formation d'agglomérations très vastes dont nous allons envisager le cas ci-après.

2°) *Position du centre vis-à-vis de son aire de rayonnement : le cas des grandes agglomérations.* — Nous avons, à plusieurs reprises, insisté sur le fait que la même hiérarchie que celle proposée pour le réseau urbain général devait *mutatis mutandis* se retrouver au sein des grandes agglomérations avec : un centre principal, des centres secondaires et

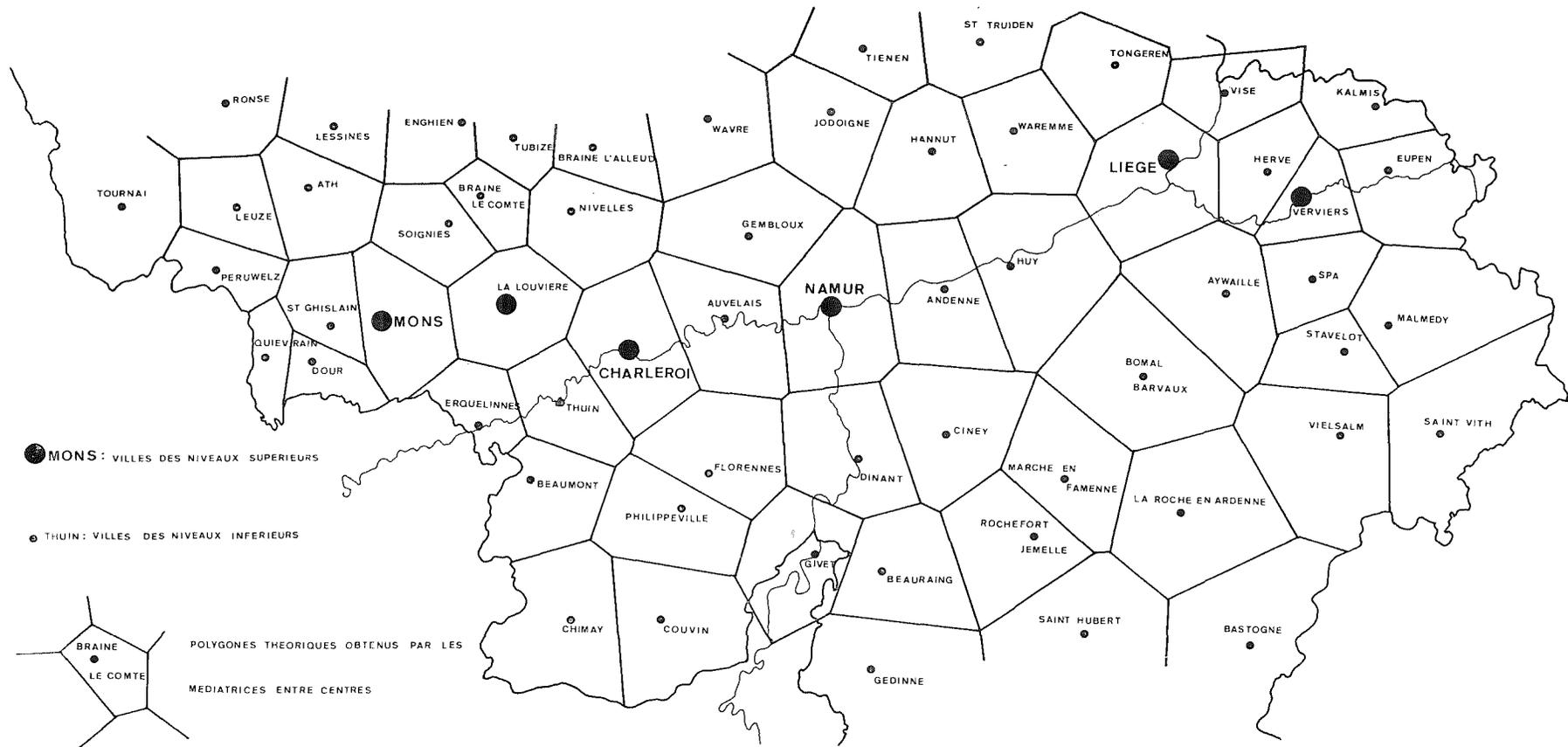


FIG. 1. — Influence du sillon industriel wallon sur le réseau urbain.

Allongement N-S des polygones dû au sillon industriel : $A_{NS} = \frac{\text{Distance N-S}}{\text{Distance O-E}} > 1$

Sillon : $A_{NS} = 1,21$

N.B. Cette valeur augmenterait encore si les centres secondaires des agglomérations de Liège et de Charleroi étaient repérés sur la carte. De plus, si l'on appliquait la loi de Reilly au tracé des polygones, ceux-ci s'étireraient encore plus dans le sens S-N.

Lignes de centre : au sud du sillon : $A_{NS} = 0,91$; au nord du sillon : $A_{NS} = 0,85$.

ensuite des centres de deux ou trois niveaux encore inférieurs, pour aboutir aux centres d'Unité de voisinage (5 à 10.000 habitants).

Une des particularités les plus marquantes dans le cas des centres secondaires au sein des grandes agglomérations nous paraît être celle de la position géographique de ces centres.

Dans le cas de la Région liégeoise, ces centres, soit existants, soit proposés, se présentent (fig 2) non pas au centre géographique, ni même au centre de gravité (4) de leur zone d'attraction, mais bien dans une position plus rapprochée encore par rapport au centre principal.

Cette position en « œil de poisson » ou en « tête de comète » peut paraître très surprenante, car à première vue on pourrait penser qu'il est particulièrement dangereux pour la prospérité du centre secondaire d'être aussi proche du centre principal. C'est d'ailleurs ce qui a amené les urbanistes de l'agglomération de Stockholm à répartir ces centres (fig. 3) en périphérie, soit en avant-dernière ou en antépénultième station de métro sur les diverses lignes partant du centre de Stockholm. Nous reviendrons sur cette option.

En fait, cette position rapprochée, observée dans l'Agglomération liégeoise, est ce que les spécialistes de la distribution appellent une « position filtre » ou « position d'interception ». Elle correspond à un comportement psychologique de la population, parfaitement compréhensible.

Ces centres secondaires sont des centres-*relais*, c'est-à-dire qu'ils doivent assurer des services tant commerciaux que financiers ou de soins personnels, etc... à un niveau de qualité et de spécialisation que les centres inférieurs ne peuvent fournir.

Toutefois, lorsque les besoins à rencontrer prennent de tels aspects qualitatifs supérieurs, il peut arriver que le centre secondaire ne puisse lui non plus procurer ce que l'on recherche. Dans ce cas, il faudra se rendre dans le centre principal.

Si pour la toute grande majorité de la population de la zone d'attraction du centre secondaire, le centre principal est sur le même itinéraire ou à peu près que ce relais, il n'y aura pas de problème, en cas de non-satisfaction, il suffira de continuer vers le centre métropolitain.

(4) Cette position de centre de gravité peut se calculer de façon mathématique. Pour la méthode, cfr. L. DETHIER, *Contribution à l'étude du réseau urbain de la Belgique*, dans *Bulletin de la Société belge d'Etudes géographiques*, tome XXXI, 1962, n° 2, pp. 229-256.

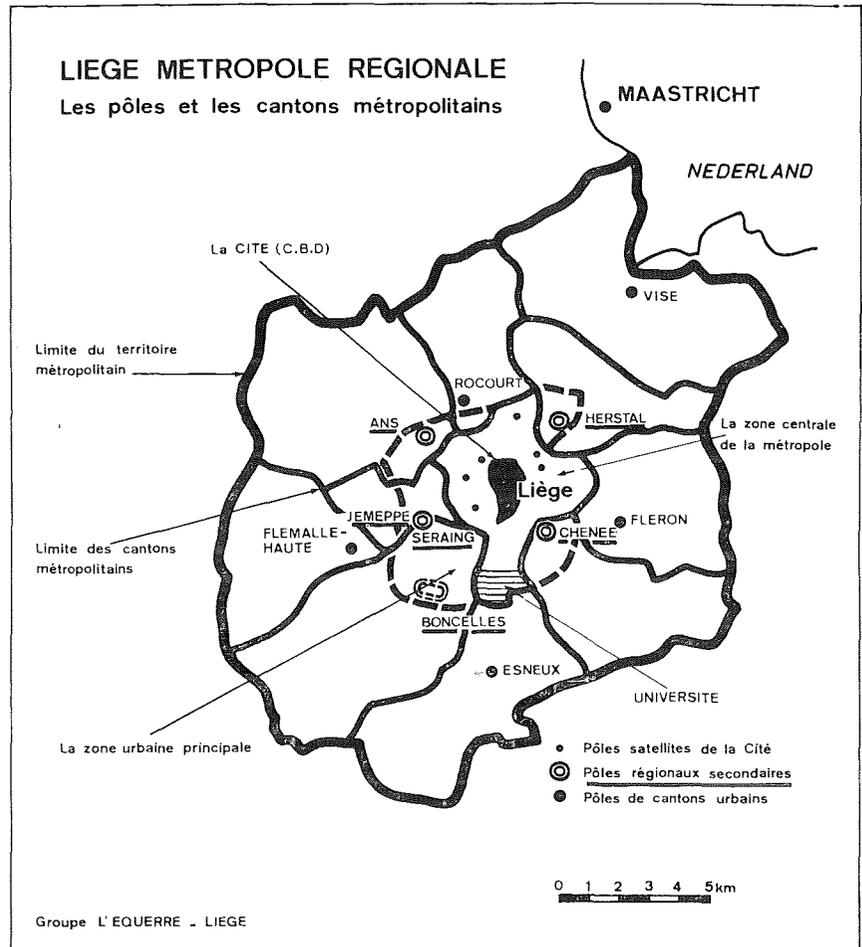
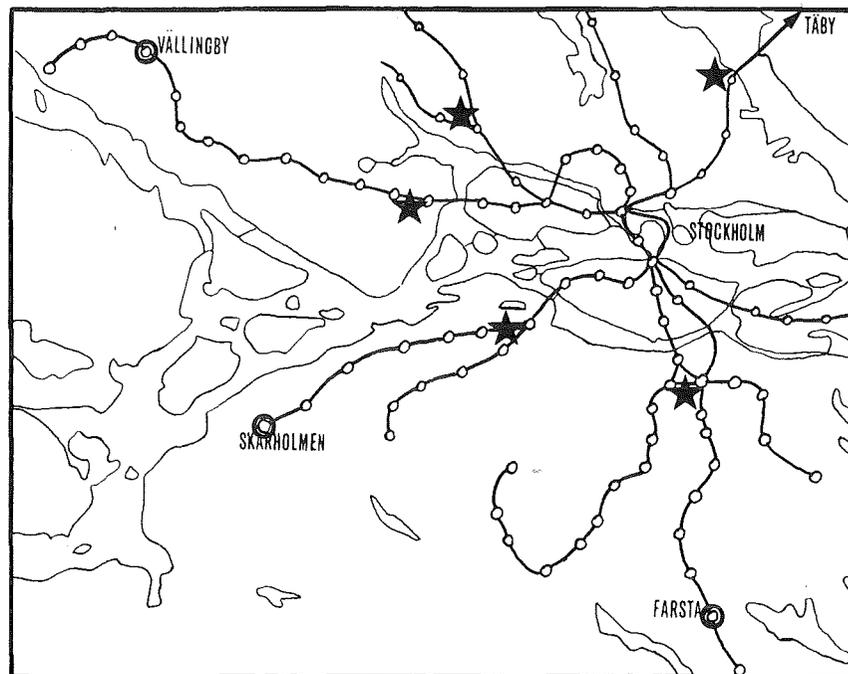


FIG. 2.

Si au contraire, pour la majorité de la population de la zone d'attraction du centre secondaire, la direction de celui-ci est à l'opposé de celle du centre principal, après quelques expériences de non-obtention de ce qui est recherché, avec obligation de rebrousser chemin pour aller au centre principal, la tendance viendra vite de délaisser le centre-relais pour aller directement au centre principal.

De ce fait, la limite de rayonnement du centre secondaire en direction du centre principal régresse et le centre-relais se retrouve dans une position quand même fort excentrique par rapport à sa zone de rayonnement, mais avec un effet de décongestionnement du centre principal nettement moins important.

C'est ainsi que dans le cas de l'agglomération de Stockholm (fig. 3) que nous évoquons tout à l'heure, ces centres régionaux secondaires n'attirent que leur propre population, celle de la ou des deux dernières stations de métro et en partie celle de la ou des deux stations antérieures de la ligne de métro (5).



0 2KM 4KM 6KM

LEGENDE

⊙ FARSTA : centres secondaires actuels

★ : positions d'interception suggérées pour des centres régionaux secondaires

—○— : ligne de métro

○ : station de métro

FIG. 3. — L'agglomération de Stockholm : centres secondaires existants et suggérés.

(5) Rappelons que le développement de l'agglomération de Stockholm s'est effectué de façon planifiée en greffant les unités résidentielles le long des lignes de métro et autour des stations.

Ainsi le schéma directeur adopté à Stockholm nous paraît avoir été conçu sur base d'un souci majeur de *déconcentration* inspiré des exemples des toutes grandes agglomérations de Londres, voire Paris, où la situation est encore différente, bien plus que sur la base d'un souci de *structuration*.

Or, en fait, le dispositif adopté aboutit finalement à un décongestionnement de la Cité moins important que celui que l'on obtiendrait en plaçant des centres secondaires dans des positions d'*interception*, telles que celles que nous avons fait figurer sur la carte sous forme d'étoiles, c'est-à-dire au point de bifurcation des lignes de métro, assurant ainsi un arrière-pays plus vaste à ces centres-relais.

Peut-être pourra-t-on créer de tels centres lorsque Stockholm atteindra plus de deux millions d'habitants, mais l'espace nécessaire ne semble pas avoir été prévu.

Ces deux conceptions presque diamétralement opposées en ce qui concerne la position des centres secondaires nous paraît intéressante à mettre en évidence, d'autant plus que Stockholm est le lieu de rendez-vous des urbanistes, qui y trouvent des modèles de réalisations fort intéressants que nous avons nous-même appréciés à plusieurs reprises.

Par contre, sur le plan de l'option fondamentale d'Aménagement concernant la position des centres secondaires au sein de l'agglomération, nous sommes convaincu de la « logique » plus grande de la position d'interception adoptée dans la Métropole liégeoise (6). Mais à ce sujet la discussion est ouverte, et les réactions en tous sens seraient utiles.

*
**

Les problèmes abordés dans ces deux articles repris sous le même titre nous paraissent être fondamentaux pour l'orientation à adopter en Aménagement du Territoire et en Développement économique, ces deux dernières notions étant à notre avis, à fondre en une seule et même action. Comme nous le suggérons à New-Delhi, nous pensons que des études plus nombreuses devraient être entreprises dans ces domaines et notamment dans le sens d'une Géographie appliquée.

(6) L'EUERRE, *Liège Métropole Régionale*. Ministère des Travaux publics, Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Bruxelles, 1966.

Nous espérons pouvoir insister davantage sur l'importance de ces problèmes au prochain Congrès International de l'U.G.I. à Montréal en 1972, dans le cadre des activités de la Commission permanente de Géographie appliquée dont nous avons été élu membre effectif.

C'est pourquoi il nous paraîtrait souhaitable que les réflexions, suggestions, critiques et remarques que ces deux articles auraient suscitées nous soient envoyées (7) afin de pouvoir orienter le mieux possible les propositions d'études et de recherches à présenter à Montréal en 1972.

(7) A l'adresse suivante : Professeur J.A. SPORCK, Séminaire de Géographie, Université de Liège, 7, place du Vingt-Août, B. 4000-Liège (Belgique).